

IDé

43 rue Villedieu
BP 56
25701 VALENTIGNEY CEDEX

RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
Exercice clos le 31/12/2016

PROCOMPTA SAS
Commissaire aux comptes
Valparc - ECOLE VALENTIN
BP 3058 - 25046 BESANCON CEDEX

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2016

Aux Membres
de l'Association IDé
43 rue Villedieu
BP 56
25701 VALENTIGNEY CEDEX

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2016

Aux Membres,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2016, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'Association IDé tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les points suivant exposés dans la note "Faits caractéristiques" de l'annexe concernant les abandons de créance accordés par DéFI et leurs remboursements ainsi que sur les perspectives d'avenir pour IDé.

II. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration et dans les documents adressés aux membres de l'association sur la situation financière et les comptes annuels.

A Besançon, le 24 mai 2017



Le Commissaire aux comptes

PROCOMPTA SAS

représentée par Pierre-Alain BARTHELEMY

Bilan



	Brut	Amortissements Dépréciations	31/12/16	Net au 31/12/15
BILAN ACTIF				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés	1 728	1 728		
Droit au bail				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage ind	65 939	47 502	18 437	8 669
Autres immobilisations corporelles	28 130	25 903	2 226	4 026
Immobilisations en cours				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	26 665	629	26 037	25 287
TIAP & autres titres immobilisés				
Prêts	5 267		5 267	5 267
Autres immobilisations financières	3 790		3 790	3 442
Comptes de liaison				
ACTIF IMMOBILISE	131 520	75 762	55 758	46 690
Stocks				
Matières premières et autres approvisionnemen				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	828		828	963
Créances				
Usagers et comptes rattachés	602 865	68 366	534 500	552 378
Autres créances	186 908		186 908	187 753
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	2 349		2 349	5 319
Charges constatées d'avance	3 158		3 158	3 738
ACTIF CIRCULANT	796 109	68 366	727 743	750 151
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecart de conversion - Actif				
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL BILAN ACTIF	927 628	144 127	783 501	796 841



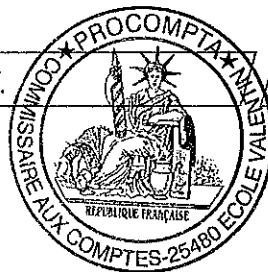
Bilan

	31/12/16	Net au 31/12/15
BILAN PASSIF		
Fonds associatifs sans droit de reprise	158 862	158 862
Ecart de réévaluation		
Réserves indisponibles		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	-493 013	-472 243
RESULTAT DE L'EXERCICE	-49 539	-20 771
FONDS PROPRES	-383 691	-334 151
Apports		
Legs et donations		
Subventions affectées		
Fonds associatifs avec droit de reprise		
Résultat sous contrôle		
Droit des propriétaires		
Subventions d'investissement	179 950	179 950
Provisions réglementées		
AUTRES FONDS ASSOCIATIFS	179 950	179 950
Comptes de liaison		
FONDS ASSOCIATIFS ET RESERVES	-203 741	-154 202
Provisions pour risques	1 186	1 402
Provisions pour charges	5 200	
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	6 386	1 402
Fonds dédiés sur subventions		
Fonds dédiés sur autres ressources		
FONDS DEDIES		
Emprunts obligataires convertibles		
Emprunts		
Découverts et concours bancaires	19 710	76 026
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	19 710	76 026
Emprunts et dettes financières diverses	49 194	60 000
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	595 318	504 038
Dettes fiscales et sociales	276 883	292 454
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	683	
Autres dettes	35 555	9 171
Produits constatés d'avance	3 513	7 950
DETTES	980 856	949 640
Ecart de conversion - Passif		
COMPTES DE REGULARISATION		
TOTAL BILAN PASSIF	783 501	796 841



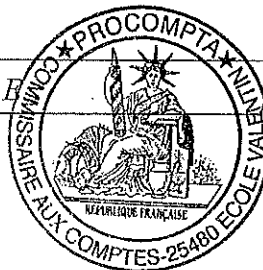
Compte de Résultat

	du 01/01/16 au 31/12/16 12 mois	du 01/01/15 au 31/12/15 12 mois
Ventes de marchandises	9 606	9 979
Production vendue	1 004 236	938 769
Prestations de services		
Produits des activités annexes	469	432
Production stockée		
Production immobilisée		
Dotations et produits de tarification		
Subventions d'exploitation	465 121	459 857
Reprises et Transferts de charge	201 734	185 987
Autres produits	1 149	1 195
Collectes		
Legs et donations		
Cotisations	4	12
Report des ressources		
Quote-part subventions renouvelables		
Produits d'exploitation	1 682 319	1 596 232
Achats de marchandises		
Variation de stock de marchandises		
Achats de matières premières	172 814	196 195
Variation de stock de matières premières		
Autres achats non stockés	73 925	67 489
Charges externes	498 531	316 556
Impôts et taxes	22 458	28 025
Salaires et Traitements	769 452	781 284
Charges sociales	189 642	191 253
Amortissements et provisions	22 481	22 131
Engagements à réaliser		
Subventions accordées par l'association		
Autres charges	685	1 022
Charges d'exploitation	1 749 989	1 603 955
RESULTAT D'EXPLOITATION	-67 669	-7 724
Produits financiers	13 723	48
Charges financières	11 224	4 860
Résultat financier	2 499	-4 812
Opérations faites en commun		
RESULTAT COURANT	-65 171	-12 536
Produits exceptionnels	29 795	1 832
Charges exceptionnelles	14 164	10 066
Résultat exceptionnel	15 631	-8 235
Participation des salariés		
Impôts sur les bénéfices		
EXCEDENT OU PERTE	-49 539	-20 771
EMPLOIS DES CONTRIBUTIONS		



Compte de Résultat

	du 01/01/16 au 31/12/16 12 mois	du 01/01/15 au 31/12/15 12 mois
VOLONTAIRES EN NATURE		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite des biens et services		
Personnel bénévole		
Charges		
Bénévolat		
Prestations en nature		
Dons en nature		
Produits		



Règles et méthodes comptables

Désignation de l'association : I.D.E.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2016, dont le total est de 783 501 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un déficit de 49 539 euros. L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2016 au 31/12/2016.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 12/05/2017 par les dirigeants de l'association.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2016 ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 99-01 du CRC relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

- La structure est fiscalisée depuis l'exercice 2000 ;
- Les subventions d'investissements non renouvelables obtenues depuis 2000 ne sont pas amorties ;
- Les produits en-cours sont évalués en fonction des heures réalisées sur les chantiers mais non encore facturées à cette date ; au 31 décembre 2016 ils ne sont pas significatifs.
- La provision pour indemnité de fin de carrière n'a pas été comptabilisée. Une estimation selon le principe de la méthode rétrospective des unités de crédit projetées définie par la norme comptable IAS N° 19 révisée par la norme FAS 87, conforme à la recommandation 2003 R-01 de CNC, aboutirait à un engagement de 14 048 € au 31 décembre 2016.

Les hypothèses retenues sont les suivantes :

- Départ à l'initiative du salarié
- Age de départ : 62 ans
- Taux de turn-over moyen
- Taux d'actualisation brut : 1.49%
- Revalorisation annuelle moyenne des salaires : 2 %
- Table de mortalité : INSEE 2015
- Taux moyen de charges sociales :
- Cadres : 45 %
- Non cadres : 40 %

- Les contributions volontaires en nature correspondent à la mise à disposition gratuite des locaux situés 7 Rue des Cantons à Audincourt;
- La structure n'a pas eu recours au bénévolat pour la gestion de ses activités en dehors des membres de son Conseil d'Administration;

Charges à payer : le montant des charges à payer, parmi lesquelles peuvent figurer certaines charges considérées du point de vue de l'Administration Fiscale comme des "provisions" à condition de figurer sur un état spécial annexé à la déclaration de résultat. Cette

Règles et méthodes comptables

récapitulation vaut état de fait.

Provisions pour risques et charges : conformément au règlement CRC 2000-06 appliqué à partir du 1er janvier 2002, des provisions pour risques et charges sont constituées dès lors que le risque est certain ou probable et qu'il peut être estimé de manière suffisamment fiable.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'association a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

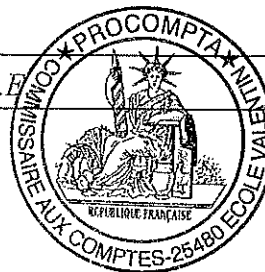
Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'association.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

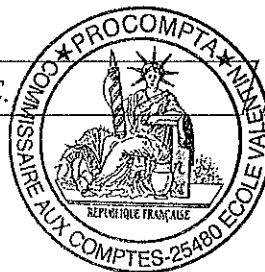
Le crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant aux rémunérations éligibles de l'année civile 2016 a été constaté pour un montant de 45 707 euros. Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit correspondant a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Le produit du CICE comptabilisé au titre de l'exercice vient en diminution des charges d'exploitation et est imputé sur l'impôt sur les



Règles et méthodes comptables

sociétés dû au titre de cet exercice.



Faits caractéristiques

Autres éléments significatifs

* L'association a bénéficié en 2015 d'un prêt participatif octroyé par FRANCE ACTIVE d'un montant de 60 000 euros pour une durée de 60 mois, dont la première échéance de remboursement en capital est intervenue en mai 2016.

Capital restant dû au 31/12/2016 : 49 111.66 euros

* Face aux difficultés de trésorerie rencontrées par IDé, et afin de préserver la pérennité de l'offre d'insertion assurée par l'ensemble des structures de «L'Ensemblier», l'association DéFI avait consenti courant 2010 un abandon de créance à IDé pour un montant de 80 805 € au titre des prestations rendues au cours de l'exercice 2008. Cette convention est assortie d'une clause de retour à meilleure fortune, soit constatation d'un résultat comptable net avant impôt bénéficiaire et à condition que les créances nées des prestations au titre de 2006 et 2007 soient remboursées totalement.

Au 31/12/2013, les créances au titre des exercices 2006 et 2007 étaient encaissées et le résultat de l'exercice 2013 s'élevait à 4 400.36 euros. Un remboursement de cette créance avait par conséquent été comptabilisé pour une quote-part de 25% du résultat soit 1 100.09 euros.

Par avenant en date du 13 mai 2015, les conditions de remboursement concernant cet abandon de créance ont été modifiées, elles engagent IDE au remboursement, dans les six mois de la clôture, d'un montant de 20 % des bénéfices comptables générés jusqu'à épuisement total de la dette, lorsque les conditions suivantes sont réunies :

- Constatation d'un résultat comptable bénéficiaire
- Fonds propres atteignent 100 000 euros.

Au 31/12/2016, le résultat net comptable est déficitaire, par conséquent les conditions de la clause de retour à meilleure fortune ne sont pas réalisées, donc aucun remboursement n'est comptabilisé au terme de cet exercice.

* Par ailleurs, un second abandon de créance à hauteur de 100 000 € avait été consenti par DéFI en fin d'année 2012 concernant une partie des prestations rendues au cours de l'année 2010, afin de faciliter le retour à l'équilibre de la structure IDé.

Cette convention est également assortie d'une clause de retour à meilleure fortune, soit constatation d'un bénéfice net avant impôt bénéficiaire et des fonds propres atteignant un montant de 100 000 €, permettant ainsi de rembourser une somme égale à 20% des bénéfices comptables générés jusqu'à épuisement de la somme totale après constat du remboursement total des créances générées au titre des années 2010, 2011 et 2012. Les conditions ne sont pas remplies au 31/12/2016.

* Au 31/12/2016, la dette à l'encontre de l'association DéFI s'élève à 346.7 K€. Deux échéanciers avaient été mis en place avec un remboursement à hauteur de 18 K€ annuels chacun. Au 31/12/2016, un échéancier continue de courir pour un montant de 49 984.38€. Des factures non parvenues sont également comptabilisées pour 108 K€.

Un nouvel échéancier sera mis en place pour un montant de 126 000€ prévoyant des échéances mensuelles de 1 500€.

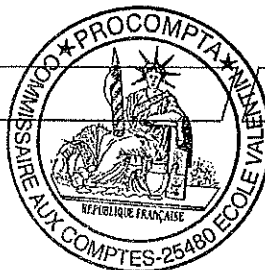
* Un plan de restructuration de l'association IDé est en cours afin de permettre la continuité d'exploitation.

Le Conseil d'Administration d'IDé avait décidé de procéder à une réorganisation, différentes mesures importantes ont été prises au cours de l'année 2016 et se poursuivront sur l'année 2017 :

- Arrêt de l'activité espaces verts, au terme des contrats en cours l'activité cessera. Le poste de chef de chantier espaces verts est donc supprimé, la validation de l'inspection du travail est intervenu en novembre 2016.

- Diminution de l'activité plâtrerie, la rentabilité n'est pas suffisante, la marge brute est trop faible. Il est décidé de supprimer un poste d'encadrant et de diminuer le volume de chiffre d'affaires généré dans ce secteur.

- Les prix du marché stagnent depuis plusieurs exercices. Malgré un volume de devis réalisé très important, le pourcentage de retour est de l'ordre de 5 %. Face à cette situation, il n'est plus nécessaire de maintenir un poste de réalisation de devis à temps plein. Il est décidé de supprimer le poste, les offres seront chiffrées par le conducteur de travaux.



Faits caractéristiques

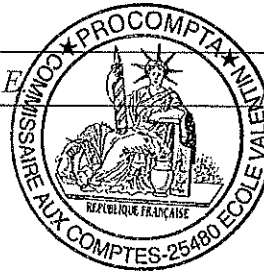
- Afin de continuer à accueillir un public similaire, un agrément complémentaire en tant qu'Atelier et Chantier d'Insertion a été demandé depuis septembre 2016, il a été obtenu en décembre. A terme, nous développerons 1/3 des postes sous le modèle entreprise d'insertion et 2/3 en Atelier et Chantier d'Insertion.
- L'ensemble de ces mesures doivent nous permettre de revenir à une taille maîtrisable et une activité équilibrée.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

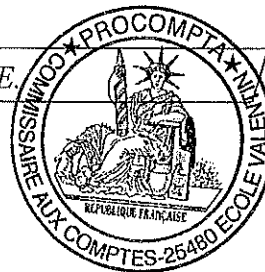
	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	4 151		2 423	1 728
Immobilisations incorporelles	4 151		2 423	1 728
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	87 097	21 449	42 607	65 939
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport	89 428		61 298	28 130
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	176 525	21 449	103 905	94 069
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	25 915	750		26 665
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	8 709	549	200	9 057
Immobilisations financières	34 624	1 299	200	35 723
ACTIF IMMOBILISE	215 300	22 748	106 528	131 520



Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	4 151		2 423	1 728
Immobilisations incorporelles	4 151		2 423	1 728
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	78 427	5 762	36 688	47 502
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport	85 402	1 801	61 299	25 903
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	163 830	7 562	97 987	73 405
ACTIF IMMOBILISE	167 981	7 562	100 410	75 133



Notes sur le bilan

Actif circulant

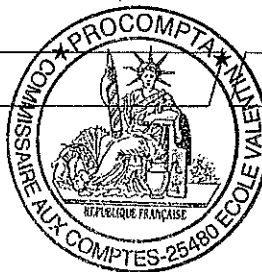
Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 807 291 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations	5 301		5 301
Prêts	5 267		5 267
Autres	3 790		3 790
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	602 865	517 525	85 340
Autres	186 908	186 908	
Charges constatées d'avance	3 158	3 158	
Total	807 291	707 592	99 699
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Clients factures à établir	142 249
Produits à recevoir	4 560
Subv à recevoir	128 952
Total	275 762



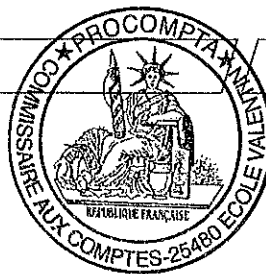
Notes sur le bilan

Dépréciation des actifs

Les flux s'analysent comme suit :

	Dépréciations au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières	629			629
Stocks				
Créances et Valeurs mobilières	59 016	9 718	369	68 366
Total	59 645	9 718	369	68 994
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation		9 718	369	
Financières				
Exceptionnelles				

Fonds propres



Notes sur le bilan

Tableau de variation des fonds associatifs

	Début Exercice	Augmentation	Diminution	Fin Exercice
Patrimoine intégré				
Fonds statutaires				
Apports sans droit de reprise				
Legs et donations				
Subventions affectées	126 848			126 848
Autres fonds	32 014			32 014
Total fonds sans droit reprise	158 862			158 862
Apports avec droit de reprise				
Legs et donations assortis d'une condition				
Subventions affectées				
Total fonds avec droit reprise				
Ecart de réévaluation				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à Nouveau	-472 243		20 771	-493 013
Résultat de l'exercice	-20 771	-49 539	-20 771	-49 539
Résultats sous contrôle des tiers financeurs				
Subventions d'investissement	179 950			179 950
Provisions réglementées				
Droits des propriétaires (Commodat)				
Autres fonds				
Total fonds	-154 202	-49 539		-203 741

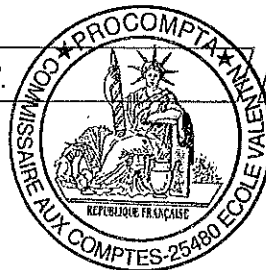


Notes sur le bilan

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	1 402	5 200	216		6 386
Total	1 402	5 200	216		6 386
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation		5 200	216		
Financières					
Exceptionnelles					



Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 980 856 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	19 710	19 710		
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	49 194	14 855	34 338	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	595 318	199 416	103 984	291 918
Dettes fiscales et sociales	281 502	281 502		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	683	683		
Autres dettes (**)	30 936	30 936		
Produits constatés d'avance	3 513	3 513		
Total	980 856	550 616	138 323	291 918
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	10 888			
(**) Dont envers les associés				

Charges à payer

	Montant
Frs factures non parvenues	158 508
Intérêts à payer	1 227
Interets Courus France Active	82
Dettes prov/congés payés	37 639
Pers. charges à payer	863
Ch. soc. / congés payés	11 338
Org. soc. charges payer	6 354
Etat, charges à payer	261
Clients avoir à établir	18 457
Charges Payer	799
Total	235 529



Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'av	3 158		
Total	3 158		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Produits constatés d'av	3 513		
Total	3 513		

PROCOMPTA SAS
Commissaire aux comptes
Valparc - Ecole Valentin
BP 3058 - 25046 BESANCON CEDEX

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2016

Aux Membres
de l'Association IDé
43 rue Villedieu
BP 56
25701 VALENTIGNEY CEDEX

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

Réunion de l'organe délibérant relative à l'approbation des comptes
de l'exercice clos le 31 décembre 2016

Aux Membres,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ORGANE DELIBERANT :

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L.612-5 du Code de commerce.

Fait à Besançon, le 24 mai 2017



Le Commissaire aux comptes
PROCOMPTA SAS

représentée par Pierre-Alain BARTHELEMY